



## **Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade de la commission Nationale Tracté**

### **Compte rendu des actions menées en 2020**

- Aides financières aux clubs pour achats de lignes et parachutes de lignes pour 1445,96 €
- Décision applicable à partir de 2021 : le PSC1 (ou équivalent) est un prérequis pour entrer en formation de treuilleur
- Notre référent sécurité en lien avec la commission sécurité de la FFVL travaille à construire un outil d'analyse des accidents liés à nos activités spécifiques.
- Début avril La commission a fourni un protocole spécifique pour le 1er déconfinement
- 59 formations pour 48 qualifications validées et 11 élèves treuilleurs en cours de formation ; à cela s'ajoutent 6 formateurs de treuilleurs.
- Mise en place d'outils en lignes d'enregistrement des treuils et des activités de tractés
- Questionnaire sur les attentes des clubs sous forme de formulaire numérique
- Echanges avec la fédération belge

### **Bilan de l'olympiade 2016 - 2020**

- Organisation d'un Rassemblement National Tracté (RNT) en Normandie pour échanger sur le matériel, les pratiques, etc.
- Diffusion aux clubs d'informations techniques et de sécurité (accrochage des largueurs, coupe-câble...)
- Dynamisation de la commission Tracté avec mise en place de réunions en vidéoconférence tous les 2 mois pour le suivi des dossiers
- Restructuration des pages « Tracté » sur le site fédéral
- Ecriture de référentiels de formations
- Enrichissement du passeport de Vol libre par une page « Vol tracté »
- Analyse des incidents/accidents en tracté en lien avec la CTS
- PSC1 obligatoire pour être treuilleur
- Formation de 3 nouveaux formateurs nationaux (chargé de former les formateurs de treuilleurs) ce qui couvre mieux le territoire en formateurs nationaux.
- Sensibilisation des moniteurs à l'utilisation du treuil comme outil pédagogique
- Aides à l'achat de lignes pour les clubs afin de travailler avec du matériel de qualité
- Suivi du projet TASA (Tracteur Aérien Semi Autonome = drone pour mise en vol de parapente)

### **Perspectives pour l'olympiade qui débute**

- Mise en place d'une formation continue pour les treuilleurs obligatoire pour conserver la qualification
- Sensibilisation des formateurs et des treuilleurs aux facteurs non techniques comme facteurs accidentogènes
- Restructuration du dossier tracté, référence technique et juridique de l'activité
- Organisation d'un rassemblement national tous les 2 ans permettant la formation continue de treuilleurs (70 par RNT)
- Former au moins un formateur de treuilleurs par club
- Nouer des relations avec les fédérations étrangères limitrophes pour favoriser les actions communes...